La Commune

Quand Hollande succède à Parisot...

Editorial

Ce 28 mars Hollande fait une prestation télévisée. Poliment, il tente d'expliquer sa politique : croissance par la compétitivité, allongement de la durée de cotisation pour la retraite, désengagement financier de l'Etat vis-à-vis des collectivités territoriales, validation de l'accord national interprofessionnel, réduction des dépenses de l'Etat hormis le budget militaire, etc. Sarkozy était moins posé, moins poli. C'était " le président des riches ". Hollande, lui, est le président des patrons, à leur entière disposition. Et il est bien secondé par les sénateurs PS (sauf 4), FdG et UMP qui ont voté pour la suppression des allocations familiales aux familles en détresse ayant perdu la garde de leurs enfants. Une proposition de loi UMP abjecte qui permettrait aux conseils généraux de percevoir ces allocations confisquées aux familles en détresse ; " Une mesure qui crie " haro sur les pauvres " " comme l'ont souligné l'Union Nationale des Associations Familiales, le Secours populaire et ADT Quart-Monde.

Et, tant pis si, selon les sondages, 67% des français se déclarent " déçus ". Le mot est faible : le résultat des élections partielles dans l'Oise est caractérisé par 67% d'abstentions, avec à la clé, l'élimination du PS au 1ertour et un duel UMP-FN au second. Toute honte bue, le PS appelle à voter UMP. La crise politique bat alors son plein : démission du ministre du Budget, rattrapé par la justice ; mise en examen de l'ancien chef de l'Etat ; déclaration d'un député PS admonestant Hollande (" on ne dirige pas un pays comme un conseiller général "). Ces trois événements sont les illustrations d'une seule et même crise politique. Cette crise affecte le sommet de l'Etat. Elle révèle d'une part, la fronde de la population contre les représentations politiques qui lui sont imposées et, d'autre part, la fronde d'un corps particulier : la Magistrature qui cherche à se soustraire à la tutelle de l'Etat.

Autant appeler un chat un chat : la trame de fond de ces événements, c'est la lutte de classes en France. Une lutte de classes que d'aucuns disent " en berne " et qui se venge ainsi. En apparence, la colère peine à se déployer sur le terrain " des luttes ". Mais rarement comme aujourd'hui, les directions syndicales n'ont été à ce point soumises aux diktats du Patronat, du gouvernement.

C'est ce que montrent les tractations autour de l'ANI. Les directions syndicales n'ont-elles pas organisé une fausse riposte, par un faux appel à l'action, par une unité feinte ? Ainsi, la journée d'action du 6 mars, à l'appel de CGT et FO, était une parade face à cet accord gravissime qui est l'antithèse du Code du Travail. Le fond de l'affaire est ailleurs : Thibault et Mailly ont accepté de participer à des négociations où le Code du travail était immolé par le feu et n'exigent pas le retrait de l'ANI . Le lendemain même des manifestations contre l'ANI, FO signait la déclinaison locale de cet accord scélérat aux usines Renault. Dès lors, on comprend pourquoi la convergence des luttes ne se réalise pas pour " pas un seul licenciement " et le retrait de l'accord scélérat. Les directions syndicales militent au contraire pour isoler chaque lutte en opposant à la lutte pour le retrait, la pression sur les députés afin qu'ils ne votent pas la loi transposant cet accord . Tout comme le Front de gauche et le POI. Bien sûr, exiger que l'ANI ne devienne pas une loi semble une exigence sensée et logique ; nul ne saurait s'opposer à cette revendication. Seulement voilà : la " non-transposition ", on l'a vu chez Renault, n'empêche pas l'application de cet accord...Et là, le centre de gravité axé essentiellement sur la " non-transposition " en loi devient l'arbre qui cache la forêt, qui permet au POI, entre autres, de couvrir la politique de FO...Et à d'autres, le FDG par exemple, de taire la soumission de la direction confédérale de la CGT.

Dès lors, chacun comprend que la coordination et la convergence des luttes n'est possible que sur des revendications claires, nettes et franches à l'opposé des " négociations " auxquelles se plient Thibault-Lepaon, Mailly, disposés à transposer l'accord scélérat dans les entreprises et, demain, prêts à négocier à nouveau contre les retraites.

Pas un seul licenciement sec ou déguisé ! Retrait des plans sociaux et de l'accord scélérat ! Telles sont les revendications que défendent les militants anticapitalistes dans la voie de la mobilisation indépendante des travailleurs et de leurs organisations syndicales.

Modifié le dimanche 31 mars 2013

Voir aussi dans la catégorie Editoriaux

Personne ne nous représente !

Rarement la lutte de classes n’aura autant encadré les élections. Rarement le rejet des partis institutionnels n’aura été aussi fort comme en atteste l’explosion de l’abstention ouvrière...

Explosions spontanées et débouchés politiques

Toute la situation porte en elle les germes d’une crise révolutionnaire. Sous les coups de butoir de la lutte de classes, la Ve République, ses institutions, ses partis, sont dans un état de...

La gifle et la manifestation du 12 juin 2021

La gifle assénée à Macron a la vertu de sa clarté corporelle. Peu importe celui qui la lui a donnée : elle illustre de manière cinglante l'exaspération et le ras-le-bol de la population face...

Pour le FMI, la pandémie sera source de « troubles sociaux »

Un récent rapport de trois économistes du Fonds Monétaire International (FMI)1 a mis en lumière le lien déjà connu entre épidémies et « troubles sociaux ».

Notre priorité absolue : un plan d'urgence contre le chômage, la pauvreté et Macron !

Laurent Saint-Martin, député LREM du Val-de-Marne et rapporteur du budget, l'affirme : « les réformes restent d'actualité ». E il précise : « c'est juste le calendrier qui est repensé...

Ils ne couvriront pas notre colère. Macron, dehors !

Depuis maintenant sept mois, Macron et son gouvernement font la démonstration quotidienne de leur incompétence, de leur irresponsabilité, et de leur incapacité à sortir de la crise sanitaire...